

Association du réseau de santé de proximité et d'appui : ARESPA (Franche-Comté)

Créée en 2001 par des médecins libéraux, l'Association du réseau de santé de proximité et d'appui (Arespa) vise à répondre au besoin de coordination exprimé par ces praticiens face à leurs questionnements sociaux dans la prise en charge d'un patient en situation complexe – maladie d'Alzheimer, cancers, sclérose en plaques. Ainsi, l'Arespa a mis en place, en 2004, un réseau qui repose sur le travail de sept coordinatrices d'appui disposant d'une



Dr Jean-François Roch, vice-président de l'Arespa

Frédérique Le Marer, directrice de l'association

formation d'assistante sociale ou de conseillère en économie sociale et familiale. Elles se répartissent les différents secteurs de la région pour venir en aide notamment aux médecins libéraux, aux infirmiers libéraux ou aux services d'aide à domicile. « *Lorsqu'ils sont confrontés à une situation complexe de médecine générale pour des raisons médicales, sociales, psychologiques ou environnementales, ils peuvent appeler le réseau* », raconte le Dr Jean-François Roch, vice-président de l'Arespa et médecin généraliste ayant recours à la structure. « *Puis, sous 48 heures, la coordinatrice joint le patient pour fixer un rendez-vous avec lui et sa famille, évaluer ses besoins et lui proposer, après avoir obtenu l'aval du médecin traitant, un plan de santé* », poursuit Frédérique Le Marer, la directrice de l'association. L'évaluation privilégie une approche sociale et environnementale en vue de compléter les données médicales transmises par le médecin. La coordinatrice facilite la mobilisation des ressources médico- psychosociales et assure l'interface ainsi que la coordination entre tous les acteurs concernés pour garantir la continuité de la prise en charge à domicile et « *éviter les hospitalisations qui coûtent cher et qui peuvent être mal vécues par les patients* », précise la directrice. « *L'outil est performant car il complète l'insuffisante connaissance qu'ont les médecins sur le tissu social de la région, souligne le Dr Roch. De plus, la réponse est rapide, elle est effectuée par du personnel de terrain et elle est gratuite pour le patient.* »

Depuis sa création, le réseau a instauré 2 200 parcours coordonnés avec une file active d'environ 100 patients par coordinatrice. Le seul bémol est la montée en charge de la demande, avec trois à quatre nouvelles situations par jour et par secteur, sans que le réseau bénéficie pour autant de davantage de moyens. Cette coordination représente un budget annuel de fonctionnement d'environ 535 000 euros provenant du Fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins (FIQCS) et du conseil régional. 46030 ■